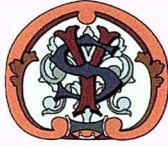


REPUBLIQUE FRANCAISE



Ville de
SAINT-YRIEIX

Commune de Saint-Yrieix-la-Perche

Dossier n° DP 087 187 25 M 0071

Date de dépôt : 23/05/2025

Demandeur : SASU EDF Solutions
Solaires

Objet de la demande : pose de panneaux
photovoltaïques en toiture

Adresse du terrain : « 4 impasse des
Bruyères », à Saint-Yrieix-la-Perche
(87500)

Date affichage avis de dépôt : 23/05/2025

ARRÊTÉ

portant retrait d'une déclaration préalable au nom de la commune de Saint-Yrieix-la-Perche

Le maire de Saint-Yrieix-la-Perche,

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé en date du 17/12/2009, modifié le 24/06/2010, modifié et révisé le 04/03/2011, révisé les 14/12/2012 et 12/12/2013, modifié le 06/10/2014, modifié le 09/06/2016, révisé le 19/11/2018 ;

Vu la déclaration préalable délivrée en date du 02/06/2025 ;

Vu la demande de retrait déposée par Monsieur Jean-Michel LEGRAND, propriétaire du bien en date du 30/06/2025 ;

ARRÊTE

Article 1

La déclaration préalable susvisée est **retirée**.

Fait à Saint-Yrieix-la-Perche, le 30/06/2025



**Pour le Maire
Et par délégation
Le Maire Adjoint,**

Catherine L'OFFICIAL

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Le (ou les) demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de notification. A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le Préfet pour les arrêtés délivrés au nom de l'Etat. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

Jean Michel LEGRAND

4 impasse des Bruyères

87500 St Yrieix la perche

Tel 0676999784

Objet : demande d'annulation d'autorisation de projet pose panneaux photovoltaïques devant se produire 4 impasse des Bruyères 87500 St Yrieix la perche.

Projet DP 087 8725 M0071 déposé par EDF solutions solaires le 02/06/2025.

Projet remplacé par projet avec pose en « portrait ».

Respectueusement

30/06/2025

J Michel Legrand

